

Assemblée Générale de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel jeudi 13 avril 2023 (par visioconférence)

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., DOUSSET B., DUBREUIL A., MANGERET C., LECLERC C., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., AVELINE P., PENAUD JP., TABOURET V., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., VERMEZ N., LAMY R., ANTONIOTTI L., JACQUOT C. PETIT E.,

Délégués excusés : CHEMINET JL. (pouvoir à A. DUBREUIL), CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), NAQUET C. (pouvoir à G. BOURICAT), DUNEAUD JL (pouvoir à JE CHABROL), MORANNE L., DUMONTET B., DUCHIER C., ROLIN S. (pouvoir à B. DOUSSET), PALLIOT JM. (pouvoir à R. LAMY),

L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Vote des taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (voir tableau joint)
- ✓ Création de la régie de recettes de la baignade biologique et l'ouverture du dépôt de fonds au Trésor
- ✓ Questions diverses

Vote des taux de taxe d'ordures ménagères

Le tableau des taux de taxes est présenté. Le produit attendu sur le territoire est de 867 617 € contre 765 265€ en 2022, soit une augmentation de 102 352 €. Les taux augmentent sur toutes les communes.

Le Maire de la Chapelaude demande des explications sur son taux qui progresse de manière beaucoup plus conséquente que sur les autres communes.

Une explication a été demandée au service du SICTOM. N'ayant aucune réponse à ce jour, il est proposé d'inviter les responsables du SICTOM à la prochaine Assemblée Générale afin d'obtenir des explications sur ces augmentations et sur les modes de calcul.

Après un vote, les taux sont votés avec 14 voix pour, 2 contre (A. DUBREUIL, JL CHEMINET) et 2 abstentions (L. ANTONIOTTI, C. MANGERET).

TEOM 2023

COMMUNES	Bases prévisionnelles d'imposition 2023	2023		Taux 2022	Taux par rapport à N-1	Produit 2022
		Produit attendu	Taux proposés au vote			
ARCHIGNAT	248 902	37 337	15,00	14,36	0,64	33 098
CHAMBERAT	252 846	33 067	13,08	12,60	0,48	29 805
CHAZEMAIS	408 279	55 294	13,54	13,08	0,46	48 873
COURCAIS	275 234	35 038	12,73	12,14	0,59	31 198
HURIEL	2 267 875	326 664	14,40	13,90	0,50	291 833
LA CHAPELAUDE	876 313	116 666	13,31	11,65	1,66	95 319
MESPLES	125 641	13 577	10,81	10,18	0,63	11 965
SAINT DESIRE	467 713	49 272	10,53	10,08	0,45	44 021
SAINT ELOY	75 172	4 818	6,41	5,29	1,12	3 644
SAINT MARTINIEN	453 724	66 134	14,58	14,07	0,51	58 752
SAINT PALAIS	211 597	17 957	8,49	8,06	0,43	15 940
SAINT SAUVIER	332 194	36 790	11,07	10,68	0,39	33 098
TREIGNAT	456 249	42 374	9,29	9,06	0,23	38 117
VIPLAIX	331 097	32 629	9,85	9,58	0,27	29 602
	6 782 836	867 617				765 265

Questions diverses

✓ Baignade biologique

- Accès handicapé :

L'accès prévu se trouvant inadapté (passage par le restaurant), une autre proposition a été faite qui consiste à créer une voie PMR le long du bâtiment d'accueil.

Un devis a été demandé à l'entreprise COLAS. Il est d'un montant de 10 682 €.

Le Conseil décide à l'unanimité de le valider et de solliciter une subvention sur l'enveloppe restante du Contrat de Territoire avec le Département (170 000 €).

- Acquisition d'un défibrillateur :

Devis MédiCentre : 1 656 € HT.

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de valider cette acquisition. Une subvention sera sollicitée auprès de Groupama.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. La prochaine Assemblée Générale aura lieu le mercredi 10 mai à 18 h à Chambérat.

Le Président,
Jean-Elie CHABROL



La secrétaire de séance,
Nadège VERMEZ

